

Membres présents : APPELS Fabrice (HAI), DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW) - Invité : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB)

P.V. de la dernière réunion : approuvé à l'unanimité

1. Commentaires des PV parus via les lettres d'information (newsletter)

Référence CDA 18/06/09 (1)

- BBW, point 4.1.1. rédaction d'un vade mecum : une fois finalisé, le projet du CDA sera débattu par la CL.
- LGE, point 8.1. Summer Tour - suite à la position du Conseiller Technique de l'ADEPS de ne plus intégrer les journées Summer tour 2008 dans les stages pratiques pour les candidats initiateurs, une adaptation au cahier des charges sera envisagée pour l'année prochaine de manière à se conformer aux exigences de l'organisme subsidiant.

Référence CDA 23/08/09 (2)

- NAM, point 2.4. calendrier de facturation : la terminologie suivante serait plus appropriée « aucune facture n'est à payer durant les mois de juillet et août »
- LGE, point 5.3. problématique de la candidature d'un membre au Conseil d'Appel. Le point a été évoqué en séance.
- NAM, point 6.1 – licences 2008-2009 : le président précise qu'au cours de cette saison, la procédure de licence avec photo sera mise à l'essai.

2. AG du 11 juin 2008 : document 25 (article PC 87, statuts des étrangers)

1. Mandat de l'AG du 14 juin 2008 à la Commission Législative pour finaliser la proposition du CDA. Le vote sera identique à l'AG en ce qui concerne le nombre et la répartition des voix.

JPD indique que la marge de manœuvre de nos instances est fort limitée par les décisions légales précisées par le Centre d'égalité des chances et de lutte contre le racisme (CECLR).

Le CECLR impose un délai très court avant une éventuelle action en justice.

Un texte, présenté par le CDA, est remis en séance par JPD avec proposition du remplacement des articles PC 87, 88 par les nouveaux PC 87 et 88.

Suite à la discussion, en séance, la Commission Législative estime devoir recevoir des informations complémentaires avant de prendre une position définitive. Le président s'y engage après avoir revu le projet, pris contact avec le CECLR et concerté avec la VBL.

3. Dossiers à l'étude

1. **Compétition R1D** : règles d'application

Rappel est fait afin d'assurer la publicité des points ci-dessous (document 6 bis, OJ AG 11/06/08) qui ont été approuvés par l'assemblée générale du 15 mars 2008

- a) L'équipe régionale dames du CRF ne descend pas, mais les points acquis ou perdus contre elle rentre en ligne de compte dans le classement final.
- b) Matches aller – retour (matches à domicile le dimanche après-midi)
- c) La joueuse du Centre qui acquiert le statut d'espoir sportif octroyé par la Communauté française, peut être alignée en équipe seniore dans les équipes du Centre.
- d) Les joueuses pourront bénéficier des dispositions de l'article PCD 174bis qui leur permet de bénéficier de la qualité d'espoir sportif et de pouvoir être alignée en 1ère nationale dames.
- e) Le coach de l'équipe régionale 1 dames ne peut cumuler ses fonctions avec celles de coach d'une autre équipe seniores dames régionales.

Le texte ci-dessus sera publié dans la lettre d'information du vendredi 05/09/08.

2. **Outil informatique** de l'AWBB : état des lieux est donné par le président.
 - a) affiliation électronique : en ordre
 - b) licence technique stagiaire coach : le problème est solutionné au cas par cas par Sébastien Dufour.
 - c) PC 53 : problème est connu, mais le système ne répond toujours pas. Pour les CP, une copie se trouvera dans la partie publique et évitera d'envoyer toute une série de documents. La consultation de ce document par tous, via le site, devrait permettre un contrôle opportun.
3. **PF 18, fonds des jeunes** : le représentant de LGE évoque quelques inquiétudes et souhaite que le débat entamé soit poursuivi de manière à trouver un terrain d'entente « Subsidés pour les équipes Nationales et Régionales, remplacer les sommes fixes par un % du total disponible et justifiés lors de l'établissement du budget annuel de l'AWBB, la NON INDEXATION automatique des licences collectives »
En ce qui concerne ce dernier point, le président annonce que le CDA formulera des propositions.
4. **Correspondance reçue** : Néant

4. Divers

1. Composition du groupe : vérification coordonnées des membres
 2. Document de travail CL (référence 03/09/08)
- Réunion clôturée à 18h00
 - **Prochaine réunion : le mercredi 08 octobre 2008 (15h00)** sauf imprévus motivés par l'actualité.

Pour la Commission Législative : **Willy Deward (président)** – **Paul Groos (Secrétaire)**